



PREFET DU NORD

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 321 - NOVEMBRE 2014

SOMMAIRE

59_Präfecture du Nord

Secrétariat général

Arrêté N °2014318-0004 - Arrêté préfectoral portant désignation de Madame Nicole
KLEIN, Préfète de la région Picardie pour assurer la suppléance du Préfet de la
zone de défense et de sécurité Nord

..... 1



PREFET DU NORD

Arrêté n °2014318-0004

signé par
Jean- François CORDET, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord

le 14 Novembre 2014

59_Präfecture du Nord
Secrétariat général
DIPP- Direction des Politiques publiques

Arrêté préfectoral portant désignation de
Madame Nicole KLEIN, Préfète de la région
Picardie pour assurer la suppléance du Préfet
de la zone de défense et de sécurité Nord



PRÉFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE NORD

Secrétariat général

Direction des Politiques
Publiques

Bureau des Affaires
Départementales et du
Suivi de l'Action de
l'Etat

Arrêté préfectoral portant désignation de Madame Nicole KLEIN, Préfète de la région Picardie pour assurer la suppléance du Préfet de la zone de défense et de sécurité Nord

**LE PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE NORD
PREFET DE LA REGION NORD-PAS-DE-CALAIS
PREFET DU NORD
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

Vu le code de la défense;

Vu le code de la sécurité intérieure et notamment son article R 122-36 ;

Vu le décret du 31 juillet 2014 nommant M. Jean-François CORDET, préfet de la région Nord – Pas de Calais, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu le décret du 31 juillet 2014 nommant Mme Nicole KLEIN, préfète de la région Picardie, préfète de la Somme ;

Considérant l'absence le 16 novembre 2014 de Monsieur Didier MONTCHAMP, Préfet délégué pour la défense et la sécurité ;

ARRÊTE

Article 1er – Durant la journée du 16 novembre 2014, Madame Nicole KLEIN, Préfète de la région Picardie, Préfète de la Somme, est chargée d'assurer ma suppléance en ce qui concerne les attributions de l'État dans la zone de défense et de sécurité Nord.

Article 2 – La Préfète de la région Picardie et le Secrétaire général de la Préfecture du Nord sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes de la Préfecture du Nord.

Fait à Lille, le 14 novembre 2014

Jean-François CORDET